

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 DECEMBRE 2024

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	21
De votants	23

OBJET

N° 2024-12-14

Acomptes sur subventions

L'an deux mille vingt quatre, le neuf décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Gérard ALLIERI, Maire.

Etaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-Mme HENRY-M.LENOBLE-Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-M.PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-SULLI-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN

Excusés :

Mme FONDEUR ayant donné pouvoir à M.SULLI
M.ZANCHIN ayant donné pouvoir à M.CANON

Absents : Mme RUETTE-TYDEK-M.LAPUH

Un scrutin a eu lieu, Madame Marie-Pierre GRANDMOUGIN a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste
des délibérations a été affichée
à la porte de la Mairie le 11 décembre 2024
et que la convocation du Conseil
avait été faite le 26 novembre 2024.

Le Maire,



Sur proposition du Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer un acompte sur la subvention 2025 aux
associations suivantes :

- | | |
|--|---------|
| ➤ UNION SPORTIVE DE LEXY | 2 300 € |
| ➤ ASSOCIATION DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES | 6 000 € |

PRECISE que ces dépenses seront prévues au Budget
Primitif 2025.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

